



Christelle DUBOS
Secrétaire d'Etat auprès de la
Ministre des Solidarités et
de la Santé

Frédéric BIERRY
Président du Département du Bas-
Rhin, président de la commission
affaires sociales de l'Assemblée des
départements de France

Olivier NOBLECOURT
Délégué interministériel à la
prévention et à la lutte
contre la pauvreté

Communiqué de presse

Le 20 décembre 2018

Lutte contre la pauvreté : L'Etat et le Département du Bas-Rhin s'engagent ensemble dès 2019 en signant la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi.

En présence de Christelle Dubos, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, et d'Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, Jean-Luc Marx, Préfet du Bas-Rhin, et Frédéric Bierry, président du Département du Bas-Rhin et président de la commission affaires sociales de l'Assemblée des Départements de France, ont signé jeudi 20 décembre en présence une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi. Cette signature s'inscrit dans la nouvelle démarche de contractualisation entre l'Etat et les Départements : l'Etat appuie les Départements qui s'engagent dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour développer de nouvelles solutions adaptées aux besoins des populations précaires sur leurs territoires. Pour le président Frédéric Bierry, ce partenariat local préfigure les réflexions qu'il conduit dans le cadre de la mission qu'il lui a été confiée sur les politiques d'insertion et d'emploi.

Le Bas-Rhin devient le deuxième Département à s'engager avec l'Etat dans la mise en place de cette stratégie. Il bénéficiera à ce titre d'un soutien prévisionnel de plus 1 M€ en 2019. Le Département s'engage ainsi à empêcher les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance à l'atteinte de la majorité, renforcer l'accès aux droits sociaux et améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle des allocataires du revenu de solidarité active.

En complément, l'Etat s'engage à soutenir deux initiatives du Département du Bas-Rhin dès janvier 2019 pour renforcer l'accompagnement des allocataires du RSA :

- Avec le déploiement accru du dispositif « Un pied à l'étrier », 300 allocataires du RSA bénéficieront en plus chaque année d'une offre de bénévolat volontaire permettant de renforcer leurs compétences et leur employabilité et de soutenir le secteur associatif ;
- Grace au lancement de la plateforme « Job Connexion », 5 000 allocataires du RSA pourront bénéficier dès le premier semestre 2019 d'une application de géolocalisation des offres d'emploi à proximité de leur domicile et connectée avec les solutions de garde et de transport sur le territoire du Bas-Rhin. 500 entreprises seront ainsi soutenues dans leur recherche de compétences.

Avec cette convention, le Département du Bas-Rhin réaffirme ses deux piliers : une place pour chacun dans la société, en apportant à chaque Bas-Rhinois une réponse à ses besoins fondamentaux, et une place pour chacun dans l'emploi, en accompagnant vers et dans l'emploi.

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a fait de l'accompagnement des personnes l'un de ses piliers. La convention signée entre l'Etat et le Département du Bas-Rhin en constitue un exemple remarquable.

Contact presse :

Cabinet de Madame DUBOS : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Cabinet de M. BIERRY : sylvie.mertz@bas-rhin.fr

Cabinet de M. NOBLECOURT : anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr